

AGRICULTURE URBAINE

PLAINE COMMUNE PRÉSERVE SES TERRES POUR CULTIVER DES JARDINS

Le territoire de Plaine Commune mène un projet de boucle alimentaire locale, durable et solidaire, en enchâssant des exploitations agricoles dans le développement urbain. Douze fermes urbaines ont ainsi été créées sur des fonciers sanctuarisés. Objectifs, fonctionnement, gouvernance, partenaires... Présentation d'une politique de longue haleine.

En ce matin limpide du mois d'août, la Zone urbaine sensible accueille quelques familles habitantes du territoire de Plaine Commune pour un Atelier comestible animé par Mélanie. Parents et enfants sont invités à arpenter le jardin touffu pour y cueillir des plantes, des légumes et des fleurs qui vont composer le repas consommé collectivement. Les petites filles s'émerveillent en goûtant une feuille de menthe et apprennent à cueillir délicatement les tomates cerises. Ensuite, familles et encadrants rejoignent la serre-atelier pour réaliser sur la grande table des rouleaux de printemps colorés de fleurs

de souci, de bourrache et de bleuets. Cet Atelier comestible est l'une des multiples activités permises par la politique de Plaine Commune en matière d'agriculture urbaine. L'agriculture représente moins de 2 % de la surface globale du territoire de Plaine Commune. C'est pourtant un axe fort de la politique de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Pas seulement parce qu'avant la révolution industrielle du XIX^e siècle, « la plaine des vertus » qui couvre Saint-Denis, Aubervilliers et La Courneuve, était avant tout dédiée à la production maraîchère et à l'alimentation des habitants. Certes, le paysage a bien changé en

La Ferme des Possibles, à Stains. © La Ferme des Possibles



un siècle. Mais aujourd'hui les élus locaux s'attachent à préserver les quelques parcelles agricoles qui ont survécu à l'urbanisation et même à en créer d'autres sur du foncier qu'ils extirpent littéralement d'autres projets : de minces rangées de choux et de carottes se retrouvent ainsi enchâssées dans un tissu urbain voué à une densification d'autant plus intense. « Il y a là à la fois une volonté de préserver le témoignage de l'histoire agricole sur le territoire, mais aussi des enjeux d'accès à la nature et à l'environnement pour les habitants dans une logique pédagogique », précise Adrien Delacroix, adjoint au maire de Saint-Denis en charge de l'urbanisme et de l'aménagement durable, et conseiller territorial de Plaine Commune en charge de l'habitat et du foncier. « Aujourd'hui toutes les terres agricoles qui subsistaient sur le territoire ont été sanctuarisées. Nous ne sommes plus dans une logique de préemption ou d'acquisition des terres agricoles... car il n'en reste plus. Même si la collectivité a réussi à en recréer sur la Zac des Tartres. Nous travaillons également sur la revalorisation des jardins partagés/jardins ouvriers, et sur le développement de l'agriculture urbaine en toiture sur les constructions neuves de logements, avec un objectif de créer 100 % de toits actifs et accessibles au public, qui produisent également des énergies renouvelables. » Tous ces objectifs ont été officialisés dans le PLUI.

Projet alimentaire territorial

Laurent Monnet, adjoint au maire de Saint-Denis chargé de la Transformation écologique, de la Nature en ville et de la Commande publique et conseiller territorial de Plaine Commune à la Nature en ville, l'économie circulaire, le projet alimentaire territorial et l'espace public, renchérit : « Nous avons inscrit cette politique de soutien à l'agriculture urbaine dans notre projet alimentaire territorial [PAT], "De la terre à la terre", qui va de la production maraîchère à la fabrication de compost et de biodéchets, la transformation de produits, la distribution et la restauration. Il y a là une dimension d'acculturation des habitants aux questions de la nature et d'une alimentation saine. Et une forte dimension cohésion sociale et création de lien social. »

300 projets d'agriculture urbaine sont recensés sur le territoire de Plaine Commune sur 75 ha d'espaces de production. Soit, ramené à la population, un site cultivé pour environ 1500 habitants. Ce ratio est important pour un territoire métropolitain de petite ceinture sujet comme celui-ci à de fortes inégalités sociales. Le PAT de Plaine Commune a été reconnu par l'Etat -qui lui a décerné le label de niveau 2- pour la période 2024-2028. Objectif : permettre aux habitants d'accéder à une alimentation durable et saine tout en constituant un levier de développement économique local. Tous les types de projets qui font la diversité de l'agriculture urbaine en France sont représentés : jardins partagés, familiaux, éducatifs ; pota-



Plaine Commune compte 300 projets d'agriculture urbaine totalisant 75 ha de production (ici, la Ferme des Possibles à Stains).

gers et fermes pédagogiques ; jardins ou fermes d'insertion et/ou de réinsertion ; micro-fermes à vocation marchande et souvent pédagogique ou récréative ; vergers publics, ruchers pédagogiques ...

Trouver un modèle économique

« Dans ce type de projets, toute la difficulté consiste à trouver un modèle économique », souligne Adrien Delacroix : « nous sommes vigilants pour que l'activité reste agricole sur ces sites, nous ne souhaitons pas qu'ils deviennent des lieux dédiés exclusivement à l'événementiel ou à la culture. Les espaces agricoles sont si rares que nous ne voulons pas qu'ils soient absorbés par d'autres activités. L'effort de la collectivité consiste surtout à mettre à disposition du foncier. »

Mais il n'y a pas que le foncier. « La condition pour que ça marche, c'est de trouver des partenaires qui sachent exploiter ces terrains : c'est-à-dire à la fois cultiver, mais aussi s'ouvrir au public, et notamment aux écoliers », insiste l'élus. Cette dimension d'acculturation est essentielle pour retisser le lien entre les habitants dépossédés de cette conscience du rôle de la terre et de la nature. Plusieurs associations et structures spécialisées œuvrent ainsi aux côtés de la collectivité, à l'exemple de Novaedia (aujourd'hui appelée La Ferme des possibles), Engrainage, ou La Sauge. « Les plantations fonctionnent bien quand les initiatives sont accompagnées par des structures spécialisées et/ou par des bailleurs, comme Plaine Commune Habitat » (dont Adrien Delacroix est également président). Exploitée depuis 1920 par la famille bretonne des Kersanté, la dernière ferme maraîchère de Seine-Saint-Denis a produit 3 millions de salades par an jusqu'aux années 1980, quand le dernier agriculteur, René Kersanté,

TRANSITIONS

a pris sa retraite. En 1983 la ville de Saint-Denis préemptait 3,7 hectares de ses terres, situées à 500 mètres du métro Saint-Denis Université. En 2016 elle lançait un appel à candidatures pour les confier à des opérateurs spécialisés afin de les hybrider en fermes pédagogiques et lieux de culture. Aujourd'hui, autour du quartier des Tartres, à cheval sur les communes de Saint-Denis et Stains, cinq fermes urbaines occupent 6,7 hectares de terres agricoles.

La Ferme de Gally : agriculture, scolaires et événementiel

Ouverte au grand public en 2019, la Ferme de Gally cultive ici 2,7 hectares où elle organise visites pour les scolaires et actions événementielles pour les entreprises. Les

Fermes de Gally est une entreprise co-dirigée par Xavier et Dominique Laureau, deux frères issus d'une famille d'agriculteurs implantés en Ile de France depuis 1746. Elle s'est peu à peu diversifiée et compte trois exploitations franciliennes. Dans celle de Saint-Denis, qui emploie 7 équivalents temps plein, la production maraîchère est disponible en vente directe dans la boutique sur site. La structure abrite aussi des animaux (poules, chèvres et moutons) et organise des actions jeunes publics (initiation à la ferme, ateliers pédagogiques, chasse aux œufs à Pâques, etc.). Elle accueille aussi des actions type *team building*, qui génèrent un tiers de son chiffre d'affaires. Un bâtiment mi-serre mi-hangar chic, signé Lacaton et Vassal, permet d'accueillir le public et de compléter les revenus de la structure par la location de cet espace atypique auprès d'une cinquantaine d'entreprises chaque année. Le groupe L'Oréal y a par exemple lancé un nouveau shampoing.

Zone Sensible : art et distribution alimentaire solidaire

Ouvert en mai 2018, Zone Sensible est un « *centre de production d'art et de nourriture* » géré et animé par le Parti Poétique. Pensé comme un laboratoire de création à ciel ouvert, il associe la permaculture à une programmation pluridisciplinaire autour des thèmes Nature-Culture-Nourriture et se veut une Ferme des Cultures du Monde qui valorise la biodiversité culturelle et le savoir-faire culinaire des 135 nationalités présentes à Saint-Denis. Expositions, concerts, débats, cinéma et théâtre en plein air, résidences (de chefs, d'artistes, de chercheurs), visites guidées et ateliers pratiques se conjuguent avec des actions de solidarité : aide alimentaire (dons de légumes), ateliers et formations gratuits, etc.



Ferme de Gally à Saint-Denis. © Les Fermes de Gally



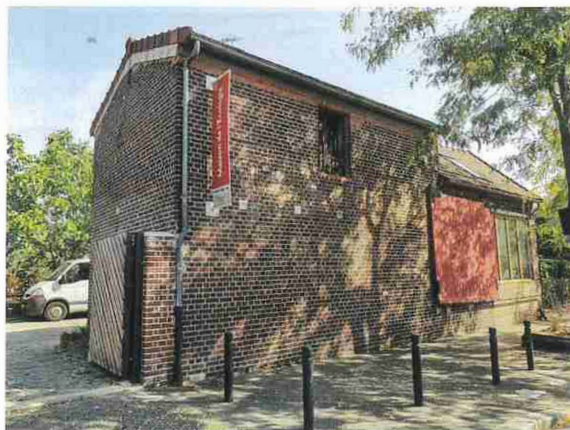
Lecture de l'écrivaine Ryoko Sekiguchi, lors du lancement de la saison culturelle 2019 de Zone Sensible. © Anne-Claire Héraud



Bâtiment Résilience à la Ferme des Possibles, à Stains. © Ferme des Possibles

Territoires et la Maison de l'Écologie

Non loin de l'Université Paris 8, la ferme urbaine de l'association Territoires abrite la Maison de l'Écologie, une ancienne ferme maraîchère réhabilitée en 2019, au cœur d'une zone d'exploitation et de jardins familiaux. Territoires fonctionne comme une Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne). C'est aussi un espace ressources (bibliothèque sur les thématiques environnementales, films et mallettes pédagogiques), qui propose ateliers, conférences, projections ou encore spectacles pour les scolaires et le grand public, ainsi que des animations dans le jardin pédagogique.



La Maison de l'Écologie de l'association Territoires. © Territoires

La Ferme des possibles du Bois Moussay

C'est la plus ancienne des « nouvelles fermes ». La Ferme du Bois Moussay, située à Stains, a été créée en lieu et place de jardins ouvriers abandonnés, régulièrement occupés par des campements sauvages et des bidonvilles. La collectivité avait alors déstructuré le site par des buttes et des tranchées pour éviter les squats et l'installation de caravanes. En 2013, Michel Beaumale, maire de Stains, décidait de récupérer 1,3 hectare de ces friches pour y mener un projet agricole conjointement avec l'association Novaedia, créée en 2011 par un groupe de jeunes de l'Île-Saint-Denis, dont Mohamed Gnabaly, désireux de mener un projet d'insertion écologique. Après avoir renivelé le terrain et restructuré les sols en collaboration avec l'Inra, 650 arbres et arbustes sont plantés en 2015. En 2019 l'architecte Frédéric Denise, fervent adepte du réemploi, construit un bâtiment bioclimatique de 1 800 m² qui abrite bureaux, ateliers, laboratoire, cuisines, restaurant, espaces de stockage et de mûrissement des fruits, ainsi qu'un lieu de formation équipé d'une cuisine. Novaedia s'appelle désormais La Ferme des Possibles et est devenue une société coopérative d'intérêt collectif à but non lucratif (SCIC). Elle mène de nombreuses actions estampillées ESS, avec un focus sur la formation de jeunes apprentis et de personnes en situation de handicap, et des services de traiteur solidaire pour les professionnels : livraison de paniers de fruits en entreprise, de petits déjeuners bio, de cocktails et des buffets élaborés à partir de la production de la ferme.

Zac des Tartres : bientôt La Ferme des possibles 2

A un vol d'abeille de cette ferme s'étend la Zac des Tartres, un projet d'aménagement qui s'étend sur 33 hectares et s'appuie sur l'histoire et l'identité maraîchère du site. Au carrefour de Pierrefitte-sur-Seine, Stains et Saint-Denis, au pied des Archives nationales et à proximité du quar-

tier du Clos Saint-Lazare, ce futur quartier mixte est conçu autour d'un vaste parc agro-urbain et prévoit la construction de plus de 2 200 logements, dont 530 logements sociaux et 400 logements étudiants. C'est ici que sera livrée fin 2025 la Ferme des possibles des Tartres, soit 1,7 hectare de terres agricoles en plein cœur de la Zac. 60 arbres fruitiers de 1,50 à 1,80 mètres de haut ont déjà été plantés sur cette deuxième Ferme des possibles, mise en exploitation cette année.

Le CAUE 93 fait découvrir le territoire

Visites de réalisations architecturales, urbaines, paysagères ou de chantiers, rencontres avec des professionnels, conférences-débats, découvertes d'expositions... le CAUE de Seine-Saint-Denis propose une offre de visites sur un territoire en profonde mutation. Et suit de près les projets menés autour de l'agriculture et de la nature. L'occasion de renouveler les pratiques mais aussi d'échanger et se former. Le cycle « Agriculture urbaine » a déjà permis de visiter en 2024 La Ferme ouverte de Gally à Saint-Denis. En 2022, la ferme urbaine aquaponique Farmhouse à Aubervilliers. En 2021, Résilience, le bâtiment réalisé par l'architecte Frédéric Denise, Archipel zéro, pour la Ferme des possibles à Stains. Ce bâtiment à faible empreinte environnementale abrite le siège de la coopérative d'insertion La Ferme des possibles (ex-Novaedia), ainsi qu'une grande cuisine, des locaux logistiques, un restaurant et des salles de formations. En 2021, le CAUE 93 organisait une visite de la Cité maraîchère de Romainville, qui met en valeur une filière de production alimentaire courte, fournit aux riverains des produits frais à faible empreinte écologique, réduit le recours au transport routier et génère des emplois.



Parc du Glacis, à Saint-Denis. © 3F

Fort de l'Est / Parc du Glacis, un aménagement partenarial

Le Fort de l'Est est un ouvrage militaire construit entre 1841 et 1843 à Saint-Denis pour protéger Paris dans le cadre de l'Enceinte de Thiers. Il est encore partiellement occupé par l'Armée et notamment par 600 militaires de l'opération Sentinelle mise en place après les attentats de 2015. Les jardins ouvriers qui entourent le Fort ont été occupés par des squatteurs. Des « jardiniers » ont parfois exagérément agrandi leur « cabane à outils ». Un incendie a même gagné les archives militaires du fort... Pour contrer ces « mésusages » la collectivité a décidé d'y re-développer des jardins ouvriers et partagés. Le glacis du fort a été partiellement acquis par la collectivité et confié à I3F, chargé d'y réaliser un programme immobilier avec comme

INTERVIEW

Mohamed Gnabaly, directeur de La Ferme des possibles, maire de L'Ile-Saint-Denis

« La nature en ville est une infrastructure pour valoriser un territoire. C'est un investissement »

Titulaire d'un master finance d'école de commerce, auditeur de l'Institut des hautes études en aménagement et développement des territoires en Europe, après plusieurs expériences en banque d'investissement, Mohamed Gnabaly cofonde en 2011 la coopérative Novaedia - La Ferme des possibles, entreprise d'insertion dans le secteur de l'ESS qui accompagne des publics vulnérables vers l'emploi autour de l'alimentation durable. Il est maire de L'Ile-Saint-Denis depuis 2016 et président de l'Association des maires de Seine-Saint-Denis depuis 2024.



Les quatre fondateurs de la Ferme des Possibles, de g à dr, Yassine Nacih, Mohamed Gnabaly, Anissa Samah et Jean-Yves Bourgain. DR

Vous avez créé en 2011 Novaedia. Comment fonctionne cette structure ?

Novaedia, qui s'appelle désormais la Ferme des possibles, fonctionne sur un modèle « de la graine à l'assiette ». Notre premier débouché est notre activité de traiteur et de restaurateur. Au Bois Moussay, les ateliers solidaires gratuits sont financés par la politique de la ville, le département, etc. Par ailleurs nous proposons une offre payante pour les entreprises et les collectivités, visites thématiques et actions événementielles, comme du team building. C'est principalement le serviciel qui fait vivre nos fermes. Par ailleurs, nous cherchons à sensibiliser les habitants à une alimentation saine ; par exemple à travers un petit marché, ou les ateliers du vendredi organisés pour les seniors sur la ferme du bois Moussay. La Cantine de la ferme propose également tous les jours des repas pour les publics vulnérables, les agents municipaux et le public, dans un espace de 150 m² avec une belle terrasse ouverte sur le jardin. Ce qui représente 100 couverts par jour.

Vous louez les terres agricoles à la collectivité ?

Le montant du loyer de la Ferme du Bois Moussay s'élève à environ 50 euros par an, consacré par un bail rural emphytéotique administratif.

Ce maraîchage alimente-t-il la restauration scolaire ?

En réalité, il est vain d'imaginer que l'agriculture urbaine en zone dense peut répondre aux besoins de la restauration

fil conducteur la nature en ville. Le Glacis constitue aujourd'hui le cœur d'un programme immobilier d'environ 300 logements prévus initialement et répartis en cinq lots, dont trois ont été livrés en 2021 et 2022 (122 logements sociaux et 42 logements en accession sociale à la propriété). Ensemblier sur le projet, Immobilière 3F a acquis le foncier à prix décoté¹, mené les travaux de démolition et de dépollution, cédé des charges foncières, assuré la coordination urbaine et architecturale, réalisé le parc... Désormais propriétaire du site, Plaine Commune a confié la gestion des parcelles naturelles et agricoles à deux associations : Engrainage pour la forêt comestible et La Sauge pour la ferme urbaine « Plaine Terre ». Ces dernières ont été associées au projet dès la phase de réflexion afin que tout soit choisi collectivement, depuis l'aménagement de l'espace aux essences plantées. Aujourd'hui,

les zones dédiées à l'agriculture urbaine y côtoient une place publique et une promenade menant aux nouveaux logements, construits sur l'ancien site militaire de Fort de l'Est. Sorti de terre à l'automne 2023, ce parc urbain de 6 500 m², accessible au public, propose un espace d'agriculture urbaine productive et participative. Il se compose d'une forêt fruitière aux arbres variés et aux arbustes à baies (groseilliers, framboisiers etc.) et d'une ferme urbaine de production de graines et de paniers de légumes solidaires.

Agnès Fernandez

1. Le dispositif de mobilisation du foncier public en faveur du logement, institué par la loi du 18 janvier 2013, permet aux acteurs du logement d'acquérir des terrains nus ou bâtis appartenant à l'État ou à certains de ses établissements publics, à un prix inférieur à leur valeur vénale, dès lors qu'ils s'engagent à y construire du logement social. Une décote est proposée afin de contribuer à l'équilibre financier de l'opération.

collective territoriale pour des raisons de volume et de temporalité (la production est à son maximum pendant les vacances scolaires). Et nos fonciers sont trop petits. Nous pouvons plutôt constituer des points d'équilibre entre le serviciel, l'accueil du public et l'exploitation agricole.

Qu'est-ce que ces activités représentent en termes d'effectifs ?

Novaedia emploie 65 collaborateurs sur le territoire de Plaine Commune, à travers deux structures : la Scic Novaedia a des activités de traiteur, de restauration et d'événementiel ; 100 % des bénéfices réalisées restent dans la coopérative. L'association Capital banlieue organise des ateliers solidaires et des chantiers d'insertion.

L'exploitation agricole emploie cinq personnes à plein temps : une encadrante en maraîchage et quatre travailleurs en situation de handicap. A cela s'ajoute l'action d'une trentaine de bénévoles. Nous travaillons dans une démarche d'intérêt public, dont l'un des objectifs est de créer des emplois locaux, notamment pour les jeunes et les plus vulnérables.

L'avantage de la Scic est qu'elle est un outil juridique qui régle tout : nous avons ainsi une double relation avec les collectivités territoriales, qui sont à la fois à l'intérieur (puisqu'elles siègent au conseil d'administration), et à l'extérieur.

En tant que directeur général de Novaedia, mon rôle consiste à bien comprendre les orientations et les politiques publiques territoriales et à m'assurer qu'elles sont bien en phase avec les principes que nous portons. Je nous considère aujourd'hui comme un outil de développement local, bien au-delà du projet d'alimentation durable.

Quel est le coût d'une telle politique ?

Je vois les espaces verts et la nature en ville comme une infrastructure pour valoriser un territoire. C'est un

investissement. Cela peut certes être perçu comme un coût, mais cela augmente la valeur du foncier. La densification du projet urbain est le prix à payer.

Nos terres sont des îlots de fraîcheur et de biodiversité, il faut les travailler de manière fine au niveau urbain. Quand on réduit l'assiette de constructibilité, on retombe dans un rapport de force avec les aménageurs et les promoteurs sur notre capacité à assurer le bilan d'opération. D'où l'enjeu de la force publique qui peut sanctuariser des espaces verts pour garantir une qualité de vie.

Aujourd'hui le nord de Plaine Commune est moins dense que le sud, ce qui donne la possibilité d'urbaniser autrement dans l'avenir. Il faut absolument sanctuariser. Au Bois Moussay, personne n'osera couper les arbres !

Qui sont vos partenaires ?

Les collectivités, les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), des associations telles que Halage, Territoires, Bellastock, des entreprises et fondations sensibles aux questions environnementales telles que Malakoff Humanis, ou, dans le domaine de la restauration, Up (tickets restaurant). Et les plus de 200 entreprises clientes qui nous permettent d'avoir un écosystème global. Pour moi l'important c'est la place du lien social autour de l'agriculture, de la cohésion sociale.

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Aujourd'hui, nous ne postulons pas pour de nouveaux projets, nous développons les projets existants, dans une logique de gagner en robustesse. Nous sommes très prudents. Car la durée de vie des agriculteurs en milieu urbain est plus faible. Notre objectif est donc de bien faire avec ce que l'on a.

Propos recueillis par AF